

Conférence des OING du Conseil de l'Europe
des 5 et 6 octobre 2021 à Strasbourg

Compte-rendu
de
la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Annie Lottmann

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe s'est réunie les 5 et 6 octobre à Strasbourg. Parmi les nombreux points examinés, le début de l'ordre du jour concernant la mise en œuvre des décisions d'Helsinki a été développé en présence de Mme Nina Nordstrom, représentante permanente de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Quelle est la prise en compte du travail de la conférence des OING dans les décisions du Conseil de Ministres ?

Il est nécessaire de rendre la Conférence plus visible afin que la majorité du public soit au courant de ses travaux et contribue à la recherche de solutions.

L'importance d'entendre la voix de la société civile et de s'ouvrir à ceux qui ne sont pas représentés directement a été soulignée.

L'intervention à propos de l'Ukraine a soulevé la complexité de la question concernant l'existence de conflits dans le Conseil de l'Europe.

Cependant, l'indépendance de la Conférence des OING, qui n'a pas de contrôle de l'état, peut donner des possibilités de communication en respectant les règles des échanges suivant les lois internationales.

La situation des défenseurs des Droits de l'Homme et celle des journalistes du Bélarus, qui n'est pas membre du Conseil de l'Europe, ont été évoquées.

Un point a concerné la Pologne et le non-respect des valeurs européennes. La Convention d'Istanbul et ses possibilités de surveillance ont été rappelées.

L'école ne devant pas être politisée, le problème des pays où les religions prennent le pouvoir et conditionnent la jeunesse à penser d'une certaine façon, a été soulevé.

La réunion s'est terminée par la présentation des nouveaux comités, les votes et le renouvellement du comité d'experts.